

Rub.	Dénomination	Niveau atteint	Classe	SIAMU	Suspicion installation + risque
40-A	Installations de combustion (non reprises + une autre rubrique) avec une puissance nominale absorbée d'au moins 100 kW et moteurs d'installations de cogénération avec une puissance nominale absorbée d'au moins 20 kW, lorsqu'ils sont destinés au chauffage des locaux et/ou + liéau chaude sanitaire, et lorsque la somme des puissances par local de chauffe est inférieure + 1 MW. NB: Cette rubrique ne s'applique pas lorsque la rubrique 40 D est d'application	240 kW		3	
68-A	Parc de stationnement couvert et/ou non couvert, situés en dehors de la voie publique, pour véhicules + moteur (motos, voitures, camionnettes, camions, bus, Ö) ou remorques, comptant de 10 + 50 emplacements (*)	45 places		2	X